



Les Marbres de l'Aude et de l'Hérault

**Actes de la Journée Marbre,
Cessenon, 9 avril 2005**

Dossier Marbres 2

Arts et Traditions Rurales

Publié avec le concours du Conseil Général de l'Hérault

QUELQUES MARBRES ROYAUX DU LANGUEDOC

Jean-Louis H. Bonnet

La richesse et la multitude des documents possédés par les archives de Toulouse, Carcassonne et Montpellier permettent de retracer l'histoire de l'exploitation marbrière dans cette province du Languedoc qui a fourni l'essentiel des matériaux d'art pour les ouvrages des bâtiments royaux ⁽¹⁾.

En Languedoc, les carrières de marbre se situent sur le versant méridional de la Montagne noire : à partir de l'ouest, le Minervois, puis les monts de Pardailhan, les monts de Faugères jusqu'au pic de Bissou. On trouve des traces d'exploitation dans toutes ces carrières, même dans de simples trous qui ont permis seulement des sondages. Toutefois la variété des couleurs et des nuances demeure privilégiée à Caunes et Félines.

LES PREMIERES EXTRACTIONS

DES VILLAS AUX CLOITRES

De l'Antiquité à nos jours, les constructions particulières ou publiques témoignent de l'exploitation des pierres marbrières. Les périodes de tirage des marbres restent différentes suivant les lieux : les villas romaines ont montré des vestiges de mosaïque au Tinal d'Abrens, près de Caunes, ou près de Béziers.

On y a employé les marbres du Languedoc et des Pyrénées, d'Italie. Le cloître de Fontfroide montre le réemploi de colonnes romaines dans la salle capitulaire (fig. ci-contre) ; elles pourraient provenir de la *villa octaviana*, transformée en grange par les religieux (2). Plus à l'Est, des villas romaines ont montré des restes de mosaïque provenant de la carrière de Saint-Baudéry à Cazedarnes. Saint-Nazaire de Ladarez a aussi été exploitée à l'époque antique. De même, certains sites de Saint-Pons ont laissé des vestiges, comme les chapiteaux exposés à la mairie (fig. 14).



De même, certains sites de Saint-Pons ont laissé des vestiges, comme les chapiteaux exposés dans le hall de la Mairie (fig. 14). Au musée du Louvre, des remarquables ouvrages d'art roman proviennent des carrières du Lauzet et d'Artenac. Plus tard, à Saint-Pons, on utilise les marbres comme matériaux de construction pour les ouvertures, les baies et les portes à encadrement simple ou architectural.

Dans la cathédrale Saint-Just de Narbonne, se trouve le mausolée de Mgr Guillaume Briçonnet réalisé en 1523 : on reconnaît bien le marbre de Carrare pour le gisant. Quant au tombeau lui-même, les couleurs bleutées, dorées et veinées de violet montrent leur origine probable dans la carrière de l'avenue de Narbonne, à Saint-Pons (fig. 15 et 16).

UNE UTILISATION VARIEE



Dans le bourg de Saint-Pons, noble Pierre de Tourbes, sieur de la Claustre, fait construire un nouveau corps de maison à côté de sa demeure, dans la rue de Vielbrune. Pierre et Jehan Caraguel, maîtres tailleurs de marbre, se chargent de la fourniture des matériaux pour la porte principale et les fenêtres à croisées, suivant les éléments d'architecture dessinés en modèle sur un papier : pilastres cannelés, architrave, corniche, armoiries ⁽³⁾. L'entrée monumentale reste encore en place.

A Béziers, le chapitre de Saint-Nazaire poursuit son œuvre d'embellissement en 1590 : des deux côtés du maître-autel, on replace deux grandes colonnes de marbre, probablement renversées et inutilisées depuis le saccage par les Huguenots. Pierre Solinhac, maître maçon de la ville, doit les élever sur leurs bases, piédestaux et les surmonter de chapiteaux ⁽⁴⁾. En l'absence

de documents, on ignore l'origine de ce matériau, peut-être réemployé ou provenant d'extractions dans les carrières proches.

LA RECHERCHE ROYALE

L'administration de Louis XIII se préoccupe de faire rechercher les minerais et les pierres marbrières dans les diocèses du Languedoc : un conseiller du roi, Antoine Ruzes, superintendant et réformateur des mines de France, transmet une commission au duc de Montmorency, alors gouverneur du Languedoc, pour faire prospector les sols. Par une ordonnance royale du 22 mars 1622, la tâche revient à Georges Balmier, maître maçon de Saint-Pierre des Conils, près d'Albi, car il possède « une cognoissance particulière en mines tant de cuivre, plom, esmeril, pierrine de marbre jaspé ». Il s'engage à effectuer des recherches dans les terroirs de Roquebrun, Corbières, Causses, Lilan, Argusac, Minerve, Ferrières et Caunes. La plupart de ces territoires s'étendent sur le flanc méridional de la Montagne Noire. Dans le travail de découverte et d'exploitation, Balmier s'adjoint un marchand et un maçon de Narbonne, un bourgeois en vue de partager également les pertes et les profits ⁽⁵⁾.

Dans un acte notarié de 1623 ⁽⁶⁾, Mgr Thomas de Bonzi, évêque et seigneur de Béziers, signe un bail en faveur de Grégoire Fontaine, maître tailleur de marbre de la ville, qui s'engage à fournir des pièces pour un retable : cadre, piédestal et couronnement. Il cherchera le marbre jaspé « du plus fin qu'il trouvera en carrière » dans les terroirs de Cessenon, Roquebrun, Causses et Saint-Nazaire, ou dans d'autres endroits de distance semblable. Pour faciliter le transport, Fontaine se charge de « tracer » et de dégrossir le matériau. Le commanditaire prévoit d'embaucher un autre maître pour le travailler et le polir à Béziers.

LE RENOUVEAU DE L'EXTRACTION

A Caunes, Jean Dalibert, abbé commendataire nommé par le roi, s'intéresse aussi au même sujet, au cours d'un voyage à Rome, vers 1615. Les terroirs de la Malacasse et des Moulins offrent des sites tellement intéressants que des maîtres pourraient s'installer pour extraire les blocs de la meilleure qualité incarnat et les faire transporter en Italie.

L'érudit Nicolas Claude Fabri, seigneur de Peiresc, entretient une correspondance abondante avec sa famille depuis Aix. En 1625, il raconte à son frère le transport d'orangers et de marbres destinés à la reine mère depuis Gênes. Il vient de vanter auprès du sieur Fournier, marbrier de la reine, « les très beaux marbres de l'abbé de Caunes en Languedoc ».

L'exploitation intensive des Italiens incite l'abbé à développer les activités d'extraction et à rechercher des personnes capables de diriger le travail sur place. À partir du Minervois, partent alors les marbres vers l'Italie, les provinces méridionales du royaume, la Cour. Ces destinations pourraient correspondre aux grandes périodes qui marquent les deux siècles : l'installation des Italiens dans les années 1615-1620, les marbriers français en 1660, le monopole royal en 1700.

Sur le versant ensoleillé de la montagne Noire, le bourg de Caunes-Minervois doit sa renommée à l'abbaye romane fondée par les bénédictins en 780 et à son vignoble. Le roi et l'archevêque de Narbonne y déclarent quelques droits sur des terres, mais la quasi-totalité du terroir appartient à l'abbaye que représente l'abbé, comme seigneur du lieu.

Nommé en 1598 par le roi, Jean Dalibert devient abbé commendataire, au milieu d'une dizaine de moines. À Rome, vers 1615, il rencontre un sculpteur italien qu'il emmène à Caunes. Dans un acte notarié, il souligne la durée et le coût excessif des recherches, le besoin important de main-d'œuvre locale pour découvrir des sites intéressants dans plusieurs terroirs ⁽⁷⁾. Avec six autres maîtres de son pays, Stefano Sormano, né vers 1590 à Savonne, prospecte « les mines de marbre jaspé ». En Languedoc, il se charge de remettre en service les carrières de marbre incarnat, déjà utilisées dans l'Antiquité et au Moyen Age.

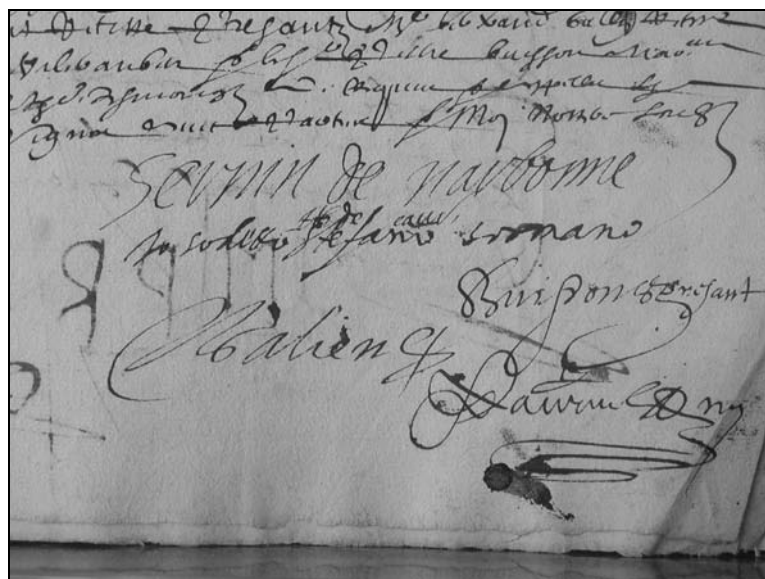
Le terroir, abondamment arrosé par les ruisseaux et les torrents qui dévalent de la Montagne Noire, offre une variété dans les cultures : les céréales dominant dans les plaines tant pour l'alimentation des hommes que pour la nourriture des bestiaux. Des vignes de blanquette et de muscat se répartissent sur les sols pierreux, à flanc de colline. De nombreux troupeaux de chèvres et d'ovins parcourent les terrains pauvres. La population, surtout agricole, se contente de cette maigre activité qui dure toute l'année. Les habitants ne trouvent aucun intérêt à pratiquer une profession dans le marbre, qualifiée, trop pénible et temporaire suivant la saison.

L'ACTIVITE DES ITALIENS

À Caunes, Estienne Sormano fait extraire des blocs de la meilleure qualité qu'il destine à l'Italie. Les documents soulignent l'importance du chantier : en 1628, jusqu'au port de Narbonne, il commande le transport de vingt charrettes de marbre jaspé comprenant des colonnes de trois mètres de longueur.

Il s'associe avec Antoine Lignani, maître tailleur de marbre natif de Lucques en Toscane, pour quinze ans. Chacun garde pour lui le matériau entreposé à Caunes, Narbonne et Gênes. Les deux maîtres taillent, exploitent et négocient le marbre. La présence d'un marchand de Gênes comme témoin montre déjà l'organisation des Italiens : l'extraction du marbre, le négoce et le transport vers l'Italie. Le bail exclusif signé par l'abbé Dalibert leur permet une exploitation intensive du site et la fourniture des marbres de Carrare en France par les ports de Gênes, Marseille et Narbonne ⁽⁸⁾. Des quantités de plaques et de colonnes d'incarnat sont exportées pour embellir les églises de Gênes et de Naples. Le grand sculpteur Le Bernin met en valeur le rouge du Languedoc dans la basilique Saint-Pierre de Rome ⁽⁹⁾, en l'associant au blanc de Carrare.

Le nouveau seigneur et abbé de Caunes confirme la confiance accordée par son prédécesseur et Sormano offre une statue de la Vierge à la chapelle Notre-Dame du Cros. En octobre 1633, l'exploitation intensive des carrières par les Italiens nécessite un nouvel acte : le contrat définit les conditions d'un bail « en inféodation noble et perpétuelle » à Estienne Sormano dans les carrières où affleurent les marbres de couleur incarnat et vert. Lignani, avec son fils Vincent, fournit en marbre de Caunes et de Carrare le chapitre Saint-Étienne de Toulouse pour des lambris et des balustres. Il assure la finition des pièces commandées par ses compatriotes, comme André Rossi, jeune maître sculpteur de Gênes.



Contrat de tirage des marbres, octobre 1633.



Vierge en albâtre de Puichéric.

DE L'EXTRACTION AU COMMERCE

Pendant la période favorable à l'extraction, quelques maîtres sculpteurs italiens assurent le négoce vers l'Italie et s'assurent du transport depuis Caunes ; ils trouvent tous leurs racines familiales dans le bassin marbrier des Alpes Apuanes : Carrare, Massa ou Lucques. Certains ne font que séjourner à Caunes pour choisir les meilleures veines de couleurs, aider à extraire les blocs, procéder à la sculpture et accompagner leur transport jusqu'en Italie : Jacques Garino, maître sculpteur del Bissou, signe une reconnaissance de dette auprès du maréchal-ferrant Chamans, en 1654 ; Angelo Geronimo, originaire de Massa, maître sculpteur, habitant de Marseille, vient acheter du marbre brut, en 1674, qu'il compte utiliser pour le couvent des religieuses de Sainte-Marie.

Les mentions repérées sur les registres paroissiaux et les signatures d'actes notariés attestent de leur présence une partie de l'année, même dans des périodes inadaptées à cette industrie : Julien Pachouti, « Italien de nation, travaillant au marbre », devient le parrain d'une fille jumelle, le 28 décembre 1632.

D'autres maîtres italiens vivent en permanence à Caunes, depuis qu'ils ont été engagés par l'abbé Dalibert. Fixés dans le lieu, ces quelques marbriers, souvent parents entre eux, ont redécouvert les carrières et leur parfaite entente permet d'assurer l'extraction et le commerce. Ils confient le transport par des baux notariés : en 1628, Étienne Sormano engage un charretier de Badens pour déplacer une vingtaine de charrettes jusqu'au port de Narbonne. Souvent, l'un d'entre eux accompagne le convoi : Jean Pol Sormano meurt à Narbonne, lors d'un passage en 1637 ; Antoine Lignani décède à Béziers, en 1643.

Timidement le marbre s'utilise pour les colonnes en remplacement du bois. Le marbre incarnat, le plus courant dans la région, n'apparaît que dans les années 1610 : l'abbé Jean Alibert, à Caunes, assure le redémarrage des activités marbrières sur le sol du Minervois. Plusieurs églises italiennes exposent encore ce matériau rouge éclatant qui ressort sur le blanc de Carrare : Gênes, Saint-Pierre de Rome...⁽¹⁰⁾. Les pièces travaillées arrivent à Gênes après un chargement sur les ports de Narbonne ou d'Agde. Les documents d'archives ne témoignent pas de commandes pour Béziers. Cependant le décès d'Antoine Lignani prouve le passage des marbriers italiens dans le Biterrois. Les précisions de l'acte de sépulture, dans les registres de Saint-Nazaire, attestent que le défunt est quelque peu connu du clergé biterrois : « Le troisieme juing 1643 a esté ensevelly a St Nazaire Anthoine Lignany de la ville de Luques en Italie, mestre esculteur »⁽¹¹⁾.

Au milieu du XVII^e siècle, alors que le commerce des marbres devient florissant, ces deux décès brisent l'équipe des premiers marbriers : Étienne Sormano, natif de Savone et responsable du groupe des pionniers, arrivé avec son frère, tous deux maîtres sculpteurs ; Antoine Lignani, originaire de Lucques et associé à Sormano, accompagné de son fils Vincent. Ces quatre Italiens, particulièrement bien choisis par l'abbé de Caunes, représentent l'élite de la profession et ils ont su organiser avec succès l'entreprise. Grâce à des intermédiaires installés à Gênes, à Marseille et à Narbonne, ils peuvent garantir les commandes et le transport de marbres bruts. Ils tiennent à leur qualification de maître sculpteur et d'architecte du marbre dans les actes notariés. Dans le bourg de Caunes, leur intégration ne pose pas de problèmes : ils utilisent la main d'œuvre locale pour les travaux non spécialisés et ils se mêlent à la vie locale, en acceptant le parrainage des enfants caunois. Vers 1645, l'arrivée d'Andrea Rossi, maître sculpteur de Gênes, assure la continuité de l'association, tandis que le sculpteur Étienne Sormano a rejoint l'Italie pour réaliser des œuvres d'art dans les églises.

De la première équipe italienne, il ne reste que le plus jeune, Vincent Lignani, probablement débordé par la multiplicité des commandes et l'arrivée des blocs bruts de Carrare que la région commence à apprécier. Dans la taille des pierres marbrières, les Italiens restent indispensables pour cette spécialité encore inconnue en Languedoc : les commandes des églises et des couvents favorisent la mise en valeur du bois dans les retables par les artistes français.

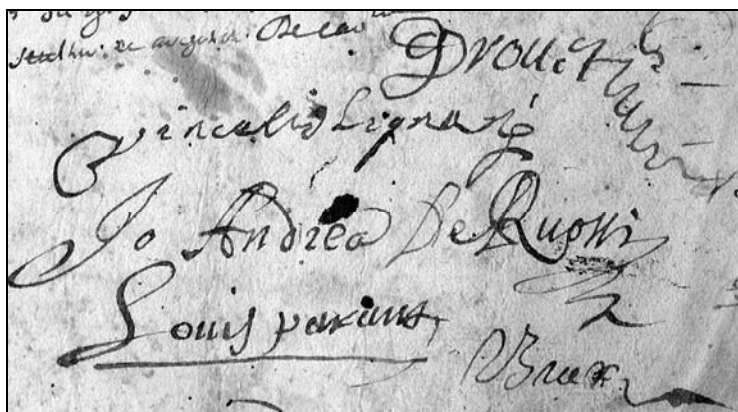
LES NOUVEAUX COMMANDITAIRES

LES MARBRIERS FRANÇAIS

L'arrivée d'un maître français entraîne l'affaiblissement du monopole génois : originaire de Mazamet, Jean Baux se fixe à Caunes dans les années 1650 et y épouse la fille d'un confrère, Simon Bayard, architecte. En liaison avec Toulouse, Baux se présente comme maître architecte dans un contrat de 1662. Le sculpteur Gervais Drouet, marbrier statuaire et disciple du Bernin à Rome, a eu l'occasion d'apprécier la qualité du marbre incarnat mis en valeur par les Italiens, en particulier pendant les travaux exécutés à Saint-Pierre de Rome. Lors d'une venue à Caunes, en juillet 1662, Drouet choisit des marbres qu'il commande à Jean Baux pour participer à l'embellissement de la cathédrale d'Auch : plusieurs pièces de marbre rouge et blanc, des colonnes pour le jubé. En présence des maîtres italiens déjà installés, il ne lui restait qu'à partager l'attribution des chantiers. Les documents définissent le rôle dévolu à chacun des intervenants : Gervais Drouet se déclare comme architecte en fournissant les plans et en surveillant le chantier. Raymond Niel, traceur de Caunes, tire les blocs. Les Italiens se chargent du levage des colonnes et du transport jusqu'à Auch où ils les poliront, les lustreront et installeront. Jean Baux, « architecte tailleur de marbre », réalise les ouvrages de sculpture pour obtenir les pièces d'ornementation et les motifs. Un deuxième contrat confie la réalisation des plus grosses pièces de marbre à Vincent Lignani et à

Andrea Rossi qui détiennent des droits de tirage auprès de l'abbé de Caunes, dans les carrières de la Malacasse. La main d'œuvre locale remplace les traceurs italiens dans les travaux les plus pénibles, ce qui prouve un certain apprentissage des gestes les plus simples et des rapports plus étroits entre eux : le traceur Raymond Niel loge Andrea Rossi et le soutient dans ses dernières heures, en 1663.

Dans le bourg de Caunes, comme il est déjà réputé par la qualité de son travail, Jean Baux signe une convention exclusive avec l'économiste représentant les intérêts temporels de l'abbaye pour obtenir le droit de tirage des carrières. François Mercier, maître tailleur de pierre toulousain demande à Jean Baux la fourniture de quatre colonnes pour l'église des Jésuites, d'autres colonnes pour le retable de la cathédrale Saint-Étienne.



L'organisation commerciale des Italiens, développée en Provence comme en Languedoc, permet de répondre aux commandes des chapitres et des particuliers : les marchands marseillais David et Bernard ont installé leur société « en compagnie » à Gênes et traitent des ventes de marbres italiens et français auprès des commanditaires. Des marchands de Narbonne et le bourgeois Jean Bourgade suivent de près les activités commerciales de Vincent Lignani ⁽¹²⁾. Le maître sculpteur italien souligne « les bons et agréables services, secours et assistances qu'il a reçus en toutes ses affaires et besoins du sieur Jean Bourgade, son bon ami ». Entre le Minervois et l'Italie, des sculpteurs et marbriers résident de façon permanente ou momentanée dans les principales villes. À Montpellier, dans la cathédrale Saint-Pierre, un Italien répare plusieurs devants d'autel, en 1663 ; Antoine Lignani se trouve à Béziers, en 1643 ⁽¹³⁾.

LA FIN D'UN MONOPOLE

Les années 1662-1665 marquent un tournant dans l'extraction et l'exploitation des marbres : les Italiens, en société, continuent le commerce exclusif vers leur pays, mais ils vont perdre petit à petit leur domination sur les chantiers français. Après son association avec les Italiens, Jean Baux prend en charge des chantiers à titre personnel, à Montolieu, à Limoux et à Toulouse, église des Jésuites et cathédrale Saint-Étienne.

L'association de Lignani avec Baux marque la fin de la domination des Italiens sur l'extraction. Devant l'importance des commandes pour le royaume que prend Jean Baux à titre personnel, les marbriers italiens se font plus rares à Caunes, en dehors des résidents.

Ils développent leur zone de chantier vers Béziers et Montpellier et surtout commercent avec leur pays d'origine. Les neveux de Lignani assurent la réception des marbres sur le port de Gênes ; un marchand de Marseille et une compagnie de deux marchands français, David et Bernard, résidant à Gênes, s'occupe des affaires financières.

Les Italiens aussi extraient des blocs dans les carrières de la Malacasse (fig. 1) et des Moulins. Le premier site offre une qualité inégalée d'incarnat, variété recherchée pour son fond rouge que fouettent de grandes taches blanches et grises. Cette couleur convient agréablement quand elle complète le blanc de Carrare. Le deuxième site, le long de la rivière de l'Argent-Double procure le turquin, d'un rouge pâle tacheté de gris.

LA DEMANDE DES CHAPITRES

Dans le dernier quart du XVII^e siècle, la demande de marbre incarnat devient régulière de la part des églises et des couvents de Toulouse et du Sud-Ouest. Les Italiens effectuent encore la plupart des chantiers et ne manquent pas de proposer les marbres de Carrare. On note la présence nouvelle de jeunes

marbriers qui s'installent à Caunes pour une période limitée afin de choisir les blocs de la meilleure qualité et de faire connaître leurs capacités : Jurgenti Mategrandi, marchand de Carrare, se déplace pour commander du marbre, en 1675. Dominique Magnani, originaire de Carrare, architecte en 1699, ouvrier en marbre à Caunes en 1700, participe à des ouvrages importants dans la cathédrale de Montpellier, en 1735 (¹⁴). La réputation du matériau rouge et blanc attire tous les professionnels italiens, même si chacun d'entre eux conserve sa spécialisation : marbriers, architectes, négociants.

Ceux qui travaillent au plus près des marbres fixent leur résidence dans le bourg de Caunes et assurent les contacts avec leurs compatriotes, lors de leur passage. Ils fondent une famille, comme Raynaud Battini, ouvrier en marbre de la ville de Carrare, maître marbrier en 1681, qui se marie sous contrat, à Carcassonne. Il s'associe avec son compatriote Jean Pianede, traceur de pierre et de marbre en 1675, maître marbrier en 1681.

La résistance des Italiens pour conserver l'essentiel de l'extraction subit quelque échec : Pianede prend en location une carrière de marbre à Villerambert (fig. 6), grâce au contrat que lui signe le seigneur François de Vernon, en octobre 1675. Quinze jours plus tard, il modifie la teneur de l'acte et associe à son entreprise Jean Baux, marbrier ordinaire du roi (¹⁵). De nouvelles teintes apparaissent avec le rouge antique et un incarnat veiné de bleu (fig. 5).

LES COMMANDES ROYALES

À la suite de la visite du marbrier Nicolas Mesnard, envoyé par Colbert à Gênes et Carrare, en Provence et en Languedoc, l'utilisation des marbres de couleur se développe dans la région et en Île-de-France. La multiplicité des commandes royales et la recherche de la meilleure qualité nécessitent une organisation que dirige Colbert, surintendant des bâtiments du roi de 1664 à 1683. Une hiérarchie va s'établir à partir des bâtiments du roi : les commanditaires, les financiers, les entrepreneurs, les transporteurs, les propriétaires des carrières, les marbriers, les traceurs et les ouvriers,.

Tant que la production restait limitée, les Italiens pouvaient répondre à la demande et se charger de toutes les étapes. L'administration royale favorise l'achat des marbres français au détriment du blanc de Carrare et confie une phase particulière de l'entreprise à des spécialistes. Des intermédiaires parisiens se chargent, dès 1665, de fournir l'argent correspondant à l'achat des marbres d'Italie, de Provence et de Languedoc. Pour cette dernière province, l'appellation couvre en très grande partie les extractions faites dans les carrières de Caunes et Félines en Minervois. Le marchand et banquier Pierre Formont assure l'avance de sommes énormes ; avec le marchand Beuf, il se présente comme négociant officiel du roi et il fournit ainsi les marbres qu'exige l'agrandissement du Louvre. Pour contrôler les intervenants, l'administration nomme « un commissaire du roi pour la directe des marbres » : Étienne Ducrot séjourne à Toulouse et se déplace souvent dans le Minervois ; il loue une maison d'habitation à Caunes. À partir de 1684, une nouvelle compagnie remplace Formont avec quatre associés qui restent les seuls à percevoir des acomptes de la part du garde du Trésor royal (¹⁶).

Puis l'importance des commandes royales nécessite un complément qualifié de main d'œuvre que fournit l'Italie avant que les maîtres français se sentent concernés. Le XVIII^e siècle ne fera qu'amplifier le volume des commandes royales et celui des églises et des particuliers.

En 1671, le roi décide d'employer ces marbres à l'embellissement du Louvre et des bâtiments royaux. Il envoie une commission à Jean Baux par l'entremise de Pierre Formont, banquier et négociant à Paris. Ce dernier se trouve déjà en liaison avec les Italiens qui lui facilitent les achats à Carrare.

Jean Baux fournit les nombreuses colonnes et pilastres nécessaires aux palais royaux, et en particulier pour édifier le péristyle du Grand Trianon, en incarnat du côté des jardins (fig. 8). L'abondance des commandes royales et les exigences plus importantes sur le choix des couleurs incitent à la recherche de nouveaux sites.

LA MODE DU MARBRE

Des sculpteurs viennent à Caunes pour choisir les meilleures pièces, comme Jacques Masset, de Lugano, qui travaille alors à Montpellier. Dans la deuxième moitié du XVII^e, seuls arrivent des spécialistes originaires de régions pratiquant déjà le travail en carrière. D'autres se signalent comme compagnons effectuant leur tour du royaume : Michel Fore « La Palme », de Lyon ; Jean Laurans « L'Espérance », originaire de Loudun. Tandis que ces groupes de marbriers s'installent à Caunes, la nouvelle des importantes commandes royales parcourt le pays. De tout le royaume et même de l'étranger,

arrivent des ouvriers spécialisés : des traceurs de pierre originaires de la Franche-Comté et du pays de Savoie, en 1686 ; des compagnons de Samoëns, en Savoie. L'année suivante, se constitue à Caunes un groupe d'associés « à la machine du chargement des marbres »⁽¹⁷⁾.

Michel Fore fournit au sculpteur Philibert Chaillou une dizaine de colonnes pour la cathédrale Saint-Étienne de Toulouse, puis il érige un retable à deux corps en incarnat et turquin, dans la chapelle Notre-Dame du Cros, au pied des carrières⁽¹⁸⁾.

Dans les dix dernières années de sa vie, Jean Baux continue la livraison du matériau selon la qualité souhaitée. Le marchand banquier Formont, déjà intéressé aux carrières des Pyrénées, reçoit un passeport, en juin 1670 : avec le marbrier Hubert Misson, il s'occupe de l'extraction et du transport à partir du Languedoc.

Pendant des décennies, l'industrie des marbres appartient à des étrangers au village dont la nombreuse descendance assure la qualité de la formation et la pérennité des techniques. Ils s'intègrent tellement bien à la population qu'ils apparaissent aujourd'hui comme des Caunois d'origine. Ils ont l'avantage de connaître un métier particulier et d'ajouter quelques compléments financiers, en achetant des maisons ou en entretenant un troupeau d'ovins.

Colbert, surintendant des bâtiments du roi de 1664 à 1683, crée l'administration royale du marbre et favorise ainsi l'achat des marbres français. Les négociants doivent être contrôlés, les transporteurs et les marbriers aussi. A partir des années 1660, la frénésie royale pour le marbre multiplie l'ouverture des carrières à Caunes et à Félines et entraîne l'arrivée de spécialistes de ce matériau. En effet, il ne faut pas dissocier les deux communautés, même si une limite départementale les sépare aujourd'hui. On ne trouve guère le marbre griotte, appelé à tort « d'Italie », que dans le terroir de la commune héraultaise. Malheureusement, il n'existe pas d'archives ni de fonds familial d'Hautpoul, les seigneurs du lieu (fig. 3).

De Béziers, un maître maçon né sur la paroisse Saint-Félix, Simon Galbié, va résider dans le Minervois et créer une association pour l'exploitation des marbres⁽¹⁹⁾. Le Biterrois n'est pas encore atteint par cette mode : il faudra attendre la mise en eau du Canal du midi. Un maître marbrier italien installé à Caunes, Jean Pianede, sculpte un bénitier pour Saint-Nazaire et offre d'en faire un identique pour l'église de Vendres en 1680⁽²⁰⁾.

Pierre Dumas, maître marbrier de Puisserguier, s'engage auprès du chapitre de Saint-Nazaire pour construire un bénitier de marbre à Servian et à Vendres⁽²¹⁾. Les comptes des bâtiments du roi signalent régulièrement l'approvisionnement en marbres « de Languedoc », mais ne précisent pas exactement l'origine. D'après les redevances payées, les baux de tirage et le nombre important d'ouvriers et de maîtres, Caunes et Félines pourraient bien fournir la quasi-totalité de ce matériau.

Ces sites attirent de plus en plus les commanditaires : les religieux du monastère de Saint-Thibéry demandent à Jacques Siguié, maître marbrier de Caunes, de leur fournir deux colonnes de trois mètres et quatre plaques de marbre blanc et incarnat⁽²²⁾. Comme à Caunes, il s'agit d'un ordre de Bénédictins.

Originaire de Cournonterral, François Laucel s'installe à Narbonne comme sculpteur et architecte et se fait connaître par ses retables architecturaux où se mêlent avec élégance le bois, la pierre et le marbre : le somptueux retable du chœur, dans la cathédrale Saint-Just (1694), le portail du grand Séminaire, aujourd'hui lycée Beauséjour (1697).

PIERRE OU MARBRE

Au cours des années 1670, dans les environs de Béziers, on continue à réaliser des œuvres aussi bien en bois qu'en pierre. Un religieux Jésuite du Collège de Béziers commande un tabernacle pour l'église de Lespignan. Jean Paul Rodière, artiste réputé de Narbonne, réalise la dorure de l'ouvrage en 1624. Le chapitre de Saint-Nazaire met aux enchères la réalisation de nombreux ouvrages. Dans l'église de Magalas, Jean Soulayrol, maître charpentier, construit les fonts baptismaux sur le bassin de pierre avec un dôme surmonté d'une croix⁽²³⁾.

L'utilisation de la pierre et du bois persiste, pour des raisons de moindre coût. On trouve des œuvres de Pierre Poussines à Saint-Geniès et à Cers (1675) : sur des fondements en pierre de taille qui soutiennent le maître-autel et les bases de l'ouvrage, il dresse deux colonnes cannelées en bois blanc pour encadrer le tableau central et surmonte le tout d'un fronton brisé à deux étages. Divers ornements et sculptures définissent l'œuvre⁽²⁴⁾.

Le prieur de Saint-Thibéry commande à François Laucel un ouvrage pour la chapelle de la Vierge, dans l'église abbatiale, en 1695. Pour encadrer la statue centrale de Notre-Dame, il disposera deux

consoles avec des frises de fleurs dans lesquelles les panneaux en marbre turquin de Caunes contrasteront avec les montants à pointe de diamant en marbre noir ⁽²⁵⁾. Le fronton composé de deux pilastres montre le Père éternel sculpté à mi-corps. Comme dans toute la province, ces artisans qui ont fait le tour du royaume développent leur ouvrage derrière le maître-autel en couvrant de plus en plus le mur du chevet.

LA VARIETE EN LANGUEDOC

SAINT PONS DE THOMIERES

Quand les exigences marbrières viennent de Louis XIV, les carrières du Languedoc fonctionnent à plein rendement, à Caunes et à Félines en Minervois (fig. 2). On ne trouve pas de mention d'extraction à Saint-Pons au profit des bâtiments royaux. On ne découvre aucune trace de tirage sur les blocs en rebut, ni sur les fronts de taille ; aucun marbrier ou sculpteur ne s'y trouve installé. Quelques rares œuvres en marbre de Saint-Pons ont été réalisées sur place dans les bâtiments royaux de l'Île de France, à partir de blocs bruts envoyés des carrières. Plusieurs raisons peuvent être suggérées : le marbre rouge de la Gargne, même s'il est appelé « incarnat », montre une couleur moins vive et moins éclatante que celui de Caunes, une fragilité plus sensible. La mauvaise opinion sur ces matériaux est d'ailleurs reprise par le maire, dans un rapport de l'an II, quand il présente l'état des carrières ouvertes : près de l'hôpital, un marbre blanc « mêlé de rouge sale » ; à la Gargne, un griotte rouge fané mêlé de blanc sale » (fig. 11) ; à Lauziès, un marbre « tout ardoisé ». Il précise que tous les blocs extraits s'utilisent seulement dans la commune.

Pourtant il existe à Saint-Pons un marbre original dans sa teinte, un blanc doré et taché de gris qui a été utilisé dans l'Antiquité (fig. 12). Toutefois il ne peut convenir aux Italiens qui lui préfèrent le blanc de Carrare. D'autres variétés existent encore, comme le marbre « fleur de bruyère » dont les couleurs attirent l'œil ou « fleur de pêcher », un blanc avec des ramages de violet clair.

À partir de 1681, avec l'ouverture du Canal du Midi, les marbriers du roi et les intermédiaires constatent l'éloignement de Saint-Pons et le manque de voies convenables de circulation. Comme le prix des marbres reste le même à Caunes comme à Saint-Pons, on ne souhaite pas rajouter les frais du trajet jusqu'au port de Puichéric, huit lieues supplémentaires. Le marquis de Louvois commande spécialement quelques blocs dans la carrière de Saint-Baudery à Cazedarnes : « ou il y a des taches aurore et gris de lin ».

Malgré cette variété de couleurs, l'évêque et le chapitre ne recommandent pas l'utilisation des marbres de Saint-Pons, dans la décoration de la cathédrale : l'ancien jubé du XVII^e siècle, réemployé en 1716, ne présente que des éléments réduits de blanc local. La reconstruction du chœur, dans les années 1760, fait appel à des marbriers originaires de Caunes, Fabre et Grimes, qui mettent en valeur des marbres de Caunes et de Félines : le chevet en gris, les pilastres en incarnat. On repère des matériaux italiens pour les cadres et le médaillon, les bandeaux, la table d'autel et le tabernacle. Le marbre de Saint-Pons n'apparaît que timidement dans les trois marches et le socle du maître-autel. Par exception, l'installation de la balustrade de communion, vers 1890, utilise uniquement le blanc doré et le rouge incarnat de Saint-Pons (fig. 13).

Au XIX^e siècle, on est contraint d'utiliser les marbres locaux dans les églises et les demeures de la région. Le rouge incarnat de Saint-Nazaire de Ladarez plaît beaucoup avec son ramage de blanc et de gris clair. Son front de taille actuel aux différents tracés réalise un véritable graphisme dans la montagne. Les grandes faces découpées forment des plans sur lesquels se projettent les rayons du soleil couchant (fig. 10). On y trouve ce rouge très connu sous diverses appellations : incarnat de Saint-Nazaire, rouge de France en Italie, rosso Merlino à New York. S'y ajoutent un rosé ramagé de gris bleuté, l'incarnat turquin, marbre gris très décoratif, le Cévenol.

Au nord de Cessenon, la carrière de Coumiac a pu être exploitée au XVII^e siècle avec son marbre appelé rouge antique dont l'effet décoratif est remarquable (fig. 9). Les églises de la région ont conservé la splendeur des ouvrages en marbres locaux comme à Cessenon : le maître autel et son emmarchement, en incarnat de Caunes.

De très rares actes notariés mentionnent des travaux pour des particuliers. À la chambre basse de sa maison, le notaire Guillaume Chabbert fait installer une cheminée ; dans le bail de mai 1636, les tailleurs de marbre Andrieu Chavernac et Estienne Viguier, prévoient des éléments simples de décoration comme quatre bouquets, une corniche aux retours sculptés ⁽²⁶⁾.

UNE TOURNEE EN PROVINCE

Marbrier comme ses ancêtres et commis par le roi, Claude Tarlé visite les marbrières des Pyrénées, du Languedoc et de Provence. Son voyage dans le midi relance l'exploitation des marbres en Languedoc. Il arrive en septembre 1712 dans le Minervois et il note : « toutes ces carrières ouvertes et qu'on y travaille pour l'Italie et pour les gens du canton ». Il constate l'importante réserve de marbre incarnat, le plus commun, dans les carrières comme sur les ports du canal et de Bordeaux. Près du roc de Buffens, au-dessus du Moulin, il a découvert un marbre « assez singulier » : vert, blanc et rouge fort vif, ressemblant au vert d'Égypte. Les deux nouveaux entrepreneurs, Gillard et Fèvre, compléteront avec l'exploitation des griottes ⁽²⁷⁾.

À la fin de sa tournée, Tarlé écrit au duc d'Antin, directeur des bâtiments du roi, pour l'informer qu'il est impossible de signer des marchés avec les ouvriers des Pyrénées : des prix exorbitants, le peu de sûreté avec eux, « estant tous gueux ». Lors d'une rencontre avec l'intendant du Languedoc, le commissaire Claude Tarlé présente un mémoire exposant les besoins les plus pressants : une ordonnance royale qui accorde l'exclusivité de l'extraction au roi dans les carrières de griotte, à la Boriette, et de vert, à Buffens ; la réquisition des charretiers carcassonnais et de leurs fortes mules pour assurer le transport jusqu'au canal ⁽²⁸⁾.

Les entrepreneurs réunis en compagnie suivent la livraison des marbres vers les magasins de Paris jusqu'à la liquidation de la société, en 1703. La situation des carrières de Caunes présente la particularité de ne pas appartenir au roi ; les marbriers en extraient des pièces après avoir payé le droit de fortage à l'abbaye.

Deux marbriers désignés se chargent d'extraire les blocs et de les faire voiturer par le Canal jusqu'au port des Roques à Toulouse. Dans les années 1730, Jean Galinier devient entrepreneur des marbres du roi ; le traité annuel passé avec Claude Tarlé, contrôleur général, détermine l'importance des commandes tant en griotte qu'en incarnat. En 1739, la livraison concerne encore 600 à 700 pieds cube, soit plus de 20 m³, malgré l'importance des stocks dans les entrepôts de Paris et sur les quais.

Parmi les bénéficiaires des commandes royales, figurent plusieurs marbriers nés à la fin du XVII^e siècle. Sur quatre générations, les familles Galinier, Grimes et Molinier dominent la vie économique de Caunes : l'importance du nombre de garçons entraîne leur installation à Montpellier et Marseille. Le XVIII^e siècle confirme que l'exploitation des carrières repose sur des étrangers ou sur leurs descendants.

Les sculpteurs italiens viennent choisir les blocs de marbre, comme Isidore Barata, architecte et marchand de Montpellier, Joseph et Etienne Nelli, de Carrare ⁽²⁹⁾. Avec du blanc statuaire ou veiné, ils réalisent de nombreux autels tombeau et sculptent les anges adorateurs et les chérubins.

LE MARBRE A BEZIERS

Dès les débuts du XVIII^e siècle, la cathédrale Saint-Nazaire bénéficie du talent des plus grands marbriers de Caunes : d'abord, Michel Fauré, dit « La Palme », natif de Lyon, qui a travaillé pour l'église de la Daurade de Toulouse, arrive à Béziers en 1709 et il signe une convention avec les prévôts du chapitre. Suivant un dessin qu'il fournit, il exécute un retable de marbre pour la chapelle du Saint-Esprit, sur toute sa largeur : un gradin incarnat, une table en marbre turquin, un grand cadre et une frise que surmonte une corniche circulaire en incarnat. Le délai du chantier est fixé à cinq mois, sauf si le canal ne se trouve pas navigable ⁽³⁰⁾. Des vases et des urnes, des pots de fleurs en marbres de diverses couleurs décorent le haut de l'ensemble. L'ouvrage de Laucel à Saint-Thibéry avait coûté 400 livres, celui de Fauré revient à 300 livres.

Un autre marbrier de Caunes, le Franc-comtois Nicolas Micheau, complète le travail avec une table de marbre et un devant d'autel incarnat en forme de sépulcre, deux pilastres en turquin, deux marches se terminant en demi-rond, un sol en pavé de marbre. De plus, en haut du retable, il pose une croix en turquin avec son piédestal. Une balustrade en blanc et incarnat est commandée en 1716 par demoiselle Antoinette de Gauzy à Jean Raversat, ouvrier en marbre de Caunes. Ce même marbrier promet de livrer aux pères Récollets de Saint-Chinian, son lieu de naissance, un devant d'autel et sa table, en marbre de Caunes ⁽³¹⁾.

LE CHŒUR DE SAINT-NAZAIRE

Les goûts somptueux des chanoines entraînent la réfection entière du chœur à partir de 1734 : Étienne Cauquil, maître marbrier et marchand, est chargé du projet d'ensemble ⁽³²⁾ : une série de colonnes en marbre et divers panneaux. Le chantier démarre aussitôt, comme le montrent les relevés de quittances depuis octobre 1734. Pourtant, les délais ne sont pas tenus par le marbrier et le syndic du chapitre cathédral se voit obligé de se pourvoir en justice pour demander l'achèvement des travaux. La Cour de Toulouse confirme le bon droit des chanoines et contraint l'entrepreneur à terminer l'ouvrage en question dans les délais requis. À défaut, le syndic pourra faire poursuivre les travaux aux dépens du sieur Cauquil. Après avoir payé les frais de justice et l'exploit de l'huissier venu à Caunes, Étienne Cauquil s'exécute et perçoit les derniers versements jusqu'en janvier 1739. En additionnant l'ensemble des paiements, l'ouvrage revient à la somme de 3.852 livres, soit presque dix fois plus que le travail de Laucel à Saint-Thibéry ⁽³³⁾.

Le maître-autel existe encore avec ses marbres polychromes de Caunes (fig. 17). Comme au XVII^e siècle, la plupart des églises se sont pourvues d'un retable en bois ; le siècle suivant voit la multiplication des autels tombeaux et l'heureuse association des marbres du Languedoc et de Carrare. Le même décor caractéristique s'y retrouve avant la mise en place des anges adorateurs, de facture italienne. Les têtes d'angelots et les sculptures en haut-relief du panneau central, les ornements surmontant le tabernacle montrent l'habileté des sculpteurs français : certains marbriers de Caunes ont été formés quelques années à Carrare.

Peut-être déçu par la négligence du marbrier caunois Cauquil, le chapitre se tourne vers Jean Antoine Fabre, maître marbrier de Montpellier, et le charge de plusieurs travaux dans le chœur. En mai 1768, il accepte de fournir deux tables en marbre bardiglio de Bergame avec leurs pieds richement sculptés et dorés ⁽³⁴⁾. En même temps, il devra nettoyer l'autel, le pavé et les marches et restaurer certaines pièces. Le syndic est encore obligé de sommer le marbrier afin qu'il respecte les délais sous peine de diminution dans les indemnités.

LES CHAPELLES

Le sculpteur biterrois Bernard Monestié signe une convention et prépare des dessins et des plans pour la chapelle de Saint-Sébastien : en 1770, il se charge de la reconstruire en pierre blanche de Lespignan pour la somme de 1200 livres. Deux ans après, un conducher du Saint-Esprit fait signer un accord pour la fourniture des marbres dans la chapelle Sainte-Croix et Saint-Sébastien ⁽³⁵⁾. Étienne Nelli, maître italien installé à Béziers, fournit le plan d'un retable à deux colonnes incarnat et d'un cadre en bosse pour définir le tableau de Saint Sébastien. Les panneaux et la frise utiliseront la même qualité de marbre que celle employée dans la chapelle Saint-Michel. Nelli appartient à une lignée de marbriers originaires de Massa-Carrare qui, avec des confrères, a travaillé dans plusieurs chantiers de la région. La tradition rapporte que les travaux du tour de l'abside sont dus à des Italiens : colonnade de marbre rouge, grande gloire en staff représentant saint Nazaire et saint Celse, figures monumentales des évangélistes. Ces travaux auraient pu faire suite au chantier entrepris par Nelli dans les chapelles.

On constate l'architecture originale proposée pour ces décors, tandis que d'autres maîtres prévoient la fourniture d'ouvrages identiques : Jean Fabre, marbrier à Montpellier, livre une quarantaine d'autels avec tabernacle dans un grand nombre d'églises du diocèse de Montpellier. La paroisse de Sauvian bénéficie ainsi d'un devant d'autel en blanc veiné et incrusté de divers marbres de couleur ⁽³⁶⁾.

DES METIERS ANNEXES

LES TRANSPORTS

Avant la mise en eau du Canal du Midi, les déplacements se font par route jusqu'aux ports de Toulouse et de Narbonne. Installés à Caunes, deux maréchaux-ferrants d'origine franc-comtoise ne peuvent suffire au travail que leur commande Antoine Chaussé, un des entrepreneurs généraux : ils doivent fournir toutes les pièces de fer nécessaires à équiper les charrettes et les chariots ; ils se chargent de ferrer les chevaux et les mules.

Le Canal du midi améliore les déplacements et, dès 1684, les États de Languedoc se préoccupent du passage des voitures. Le nouveau chemin en pente plus régulière, aboutit au port d'embarquement de

Puichéric. A l'écluse de l'Aiguille, on a développé un quai plus bas pour faciliter l'accès au niveau des péniches. L'ouvrage particulier a été confié par le sieur de Contigny, commis de Riquet, à quatre maçons associés de Béziers ⁽³⁷⁾. La construction demeure encore visible et a servi pour l'embarquement des tonneaux, au XIX^e siècle.

Profitant de la facilité du transport, la vogue du marbre atteint la région et même le royaume entier. Les associations se multiplient entre des maçons locaux, des sculpteurs italiens, des marbriers français. Dès 1689, les marbriers s'intéressent aux moulins pour le sciage des pièces. L'année 1700 marque la publication d'un arrêt par lequel le conseil d'État assure au roi le monopole du commerce du marbre. Sous la responsabilité du duc d'Antin, directeur des bâtiments du roi, l'administration décide de l'ouverture des carrières, des autorisations de transport, de la valeur des pièces.

LE CANAL A CARCASSONNE

A l'occasion de l'aménagement des bords du canal à Carcassonne, l'existence d'une colonne en marbre incarnat, dans les carrières de Caunes, devait faire l'objet de procédures avec le département. La commune de Caunes pouvait à juste titre se prévaloir de la possession de l'ouvrage, mais le préfet soutenait la propriété de l'État, après la saisie révolutionnaire des biens abbaciaux. Les documents d'archives, textes et plans, font découvrir de façon précise et originale les moyens de levage et de transport utilisés vers les années 1820. Comme on reste persuadé de la lenteur dans l'évolution des techniques au cours des âges, on peut mieux comprendre comment on transportait les marbres et on les dressait.

Par l'intermédiaire de Colbert, Pierre Paul Riquet proposa au roi Louis XIV de créer un « canal de liaison des mers Océane et Méditerranée » pour éviter aux barques le détour obligé par le détroit de Gibraltar. Approuvé par l'administration royale, le projet initial de Riquet prenait en charge la liaison Toulouse-Sète, la Garonne assurant la liaison Toulouse-Bordeaux. Le trajet comprenait les villes de Castelnaudary et de Carcassonne sur le Canal ; Riquet proposa aux consuls le passage sous les murs de leur ville. En décembre 1673, après la visite du sieur d'Aguesseau, intendant du roi, le conseil général de la ville refusa le détour, surtout pour des raisons financières. Les considérations particulières ont prévalu sur l'intérêt général : la forte indemnité réclamée pouvait être compensée par la perception d'un droit de subvention. Il valait mieux laisser s'écouler les eaux sur une ligne plus directe.

Divers projets élaborés vers 1750 envisagent de rapprocher le Canal de la ville. Un remarquable mémoire de 1777 demandait l'aide des États de la province pour financer le passage des eaux sous les murs. Après l'accord royal et la protection de l'archevêque de Narbonne, Mgr Dillon, une délibération consulaire de février 1786 décidait un lourd emprunt pour engager la mise en adjudication.

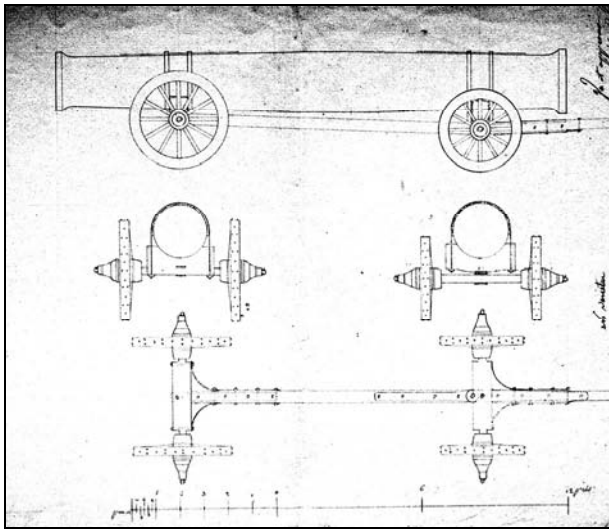
En 1810, de brillantes fêtes étaient organisées pour marquer l'arrivée du Canal sous les murs de la ville basse ; il restait à aménager les abords depuis le pont de la Paix jusqu'au pont Marengo. On pouvait envisager la réalisation d'une place entre les anciennes fortifications et le nouveau port. La ville de Carcassonne en profiterait pour célébrer la gloire du bienheureux Louis XVI. Sous la Restauration, en octobre 1814, l'ingénieur en chef royal des Ponts et Chaussées écrit au baron Trouvé, préfet de l'Aude, pour faire élever une colonne funèbre et expiatoire sur une place à construire dans les terrains situés au sud du port.

Une colonne, encore déposée en 1809 dans une carrière de Caunes, présentait des dimensions appréciables : 6,86 mètres de hauteur et 0,83 m de diamètre. Le conseil municipal souhaitait la dresser sur une place du village. Moyennant un dédommagement, elle fut attribuée par le préfet au département pour être installée à Carcassonne.

LA DIFFICULTE DU DEPLACEMENT

Le transport de la colonne à Carcassonne provoqua une adjudication au rabais en décembre 1820 : l'entrepreneur devait accepter le projet dessiné par l'architecte Champagne pour la construction d'un chariot spécial à quatre roues bardées de fer à jante large et d'un diamètre de 1,90 m. Les deux forts essieux, longs de 2,70 m, seront réalisés par le maître de forge de Gincla selon le modèle en bois fourni. Le premier projet avait été quelque peu amélioré sur les conseils de l'ingénieur en chef au corps royal des Ponts et Chaussées ; ce dernier recommandait d'établir une concurrence entre les trois meilleurs charrons et les trois meilleurs forgerons pour obtenir d'eux le prix le plus avantageux. La surveillance de

l'architecte Champagne devait être permanente pour renvoyer les carriers et les hommes de peine choisis par l'entrepreneur s'ils ne présentaient point les capacités nécessaires pour ce labeur particulier.



Des maîtres charrons et forgerons examinèrent la qualité des roues dans le meilleur bois, ormeau, chêne ou frêne. Sur la sellette et les essieux, on plaça des *majoriès*, fortes pièces en sapin longues de dix mètres, supportant trois arcs boulonnés en bois d'ormeau ou de frêne. Plusieurs liens en fer de cercle plat fixaient les pièces de bois. On prévoyait quatre fortes chaînes en fer dont une de rechange et des cordages en gros câble pour fixer solidement la colonne (fig. 2). Seuls pouvaient faire des offres les titulaires présentant une caution suffisante en immeubles et un certificat de capacité délivré par un ingénieur ou un architecte.

Le devis est préparé par Jean François Champagne, architecte de la Préfecture : né à Toulouse en 1763, il est venu s'installer à Carcassonne à la Révolution ; comme architecte de la ville, il a dressé les plans du nouveau théâtre de 1500 places en 1796. La construction du chariot et le déplacement revenaient à 1.800 F, moins la somme déduite de 800 F, car la plupart des matériaux étaient récupérables après utilisation.

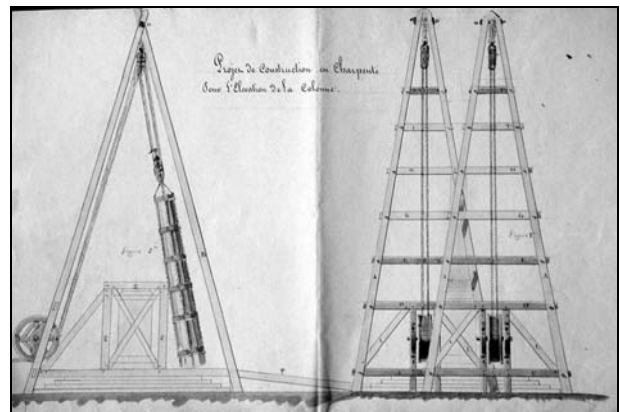
Guillaume Enguialle, charpentier de Trèbes, s'engagea à respecter les plans imposés pour le transport du fût de colonne déposé devant la fontaine de Caunes. Après avoir construit le char, il le déplaça jusqu'à Carcassonne pour obtenir l'inspection par l'architecte et son accord. En mars 1821, huit fortes bêtes de trait, probablement des bœufs, assurèrent le transport de la colonne. On avait loué les bras de douze hommes pour charger, moyennant le paiement de deux francs la journée.

Six hommes accompagnèrent le convoi pendant deux jours sur un tracé amélioré de la route : il fallut établir un tablier en charpente soutenu par un enrochement dans le lit de la rivière à Villegly. Déjà au XVII^e et au XVIII^e siècle, le chemin des marbres entretenu par les États de Languedoc sur la demande du roi conduisait les blocs et les colonnes de Caunes jusqu'à l'écluse de Puichéric. Les consuls de Peyriac refusaient le passage sur le pont qu'ils avaient construit : les convois franchissaient alors la rivière à gué. Au siècle suivant, les pièces encombrantes suivaient le même trajet, parfois vers l'écluse du Pont-Rouge.

LES MOYENS DE LEVAGE

D'après un contrat notarié de 1665, les colonnes commandées par le sculpteur Gervais Drouet devaient être préparées par les marbriers eux-mêmes, en perçant des trous capables de recevoir le passage des cordages. Des chèvres permettaient de relever et de hisser les ouvrages sur leur emplacement⁽³⁸⁾. On retrouve les mêmes procédés, au XIX^e siècle, quand il s'agit de mettre en place l'imposante colonne au centre du jardin royal de Carcassonne. L'architecte du département Jean-François Champagne dicte les conditions du cahier des charges : la vérification des bois utilisés pour les chèvres, emploi d'ouvriers agréés par lui, conservation des

engins de levage et des cordages jusqu'à l'érection de la statue, pendant au moins un an.



Il dessine un plancher de neuf mètres de côté comme base, un plan incliné formé de quatre fortes pièces en sapin, une charpente pour l'élévation de la colonne : elle sera dressée à l'aide de cordes par une poulie sur une échelle double composée de *majoriès* en même bois.

UN ART EXIGEANT

LA SPECIALISATION

Au niveau supérieur des compétences, Jean Baux et Michel Fore se présentent comme « maître architecte ». À l'exception des Italiens, qualifiés de maîtres sculpteurs, les travailleurs se signalent comme « ouvrier en marbre » et la plupart deviennent marbrier, puis maître marbrier, avant d'ajouter le négoce au travail manuel.

Parmi l'ensemble du personnel, les niveaux de qualification apparaissent clairement : d'abord les traceurs de pierre et les brassiers correspondant à la main-d'œuvre locale qui développe un travail de force. Ils se chargent d'extraire les blocs, de les dégager et de les dégrossir. Si l'on en juge par les contrats et les baux, ils ne travaillent que de mars à décembre. Cet emploi saisonnier ne convient que partiellement aux Caunois d'origine. Les ouvriers en marbre et tailleurs de pierres complètent l'ouvrage en le définissant et en le polissant.

Même si aucune corporation n'existe pour garantir l'excellence du travail, les maîtres marbriers achèvent cet art difficile en exécutant des figures et des ornements, en sculptant les pièces, selon le projet voulu par l'architecte et les plans et dessins de l'ébauche toujours signés par les deux parties. Des compagnons peuvent les aider, sous leur direction.

LES TECHNIQUES

Jusqu'à l'utilisation du câble d'acier, vers le milieu du XIX^e siècle, les procédés d'exploitation n'ont guère changé : après des sondages en profondeur et l'enlèvement du sol superficiel, la roche marbrière apparaît. L'extraction se fait à l'aide de mines et de pétards ; la poudre pénètre grâce à des aiguilles. On découpe les blocs que l'on abat sur une plate-forme d'éboulis avant de les dégrossir sur place. Le matériel simple, propre à chaque traceur, comprend des coins et des « gailles », des petites « bourres », des « picous », coins, clavettes, masses et pics, le tout en fer. On déplace les blocs sur des rondins en bois, après les avoir dressés avec des leviers et des barres métalliques, parfois en les élevant grâce à des *majoriès*, grosses poutres empilées. Les jougs, les cordes et les courroies permettent de les ériger.

Exploitation des carrières de Caunes, début XX^e.



À Caunes, le plus beau marbre incarnat semble provenir de la carrière Dervillé-Rocamat, situé quelque peu au sud de la carrière dite du roi. Voici quelques mois encore, il se trouvait un remarquable front de taille sur dix mètres de hauteur (fig. 4). Les traces multiples et régulières montraient les coups de pic précis qui ont permis l'extraction des blocs au XVII^e siècle. La beauté et la solidité de la veine ont provoqué l'intérêt des actuels marbriers italiens qui ont décidé d'attaquer cette falaise, alors que les autorités régionales et locales présentaient un dossier de protection et se résignaient au déplacement du front par plaques et à une réinstallation dans un lieu proche. Encore un témoignage exceptionnel de l'histoire marbrière qui a disparu par négligence au profit d'intérêts économiques.

Des compagnons originaires de Franche-Comté construisent, en 1687, une machine servant au chargement des marbres, après avoir constitué une société : des cordes et une grosse poulie de cuivre

facilitent le travail ⁽³⁹⁾. D'autres maîtres s'intéressent aux possibilités des eaux pour scier des marbres et louent des moulins dont ils transforment les installations.

LA QUALITE DU TRAVAIL

L'ensemble de l'œuvre mérite une attention toute particulière pour obtenir exactement ce qui est souhaité : la qualité et l'originalité de l'ouvrage (fig. 7). En dehors du dessin représentant les pièces commandées, le texte même du contrat notarié contient des précisions sur les dimensions et les mesures utilisées : « quinze pointes de diamant quy auront de relief cinq pousses un quart et de longueur trois pans deux pousses ». L'acte peut spécifier la technique à employer : « pièces mises à l'équerre ». Il décrit parfois les démonstrations exigées de l'ouvrier, surtout si l'individu est analphabète : Jean Pianede a montré sa canne et laissé une mesure de bois au commanditaire, « conformément à l'escandil » (étalon). Pour juger des dimensions convenables des colonnes, on fait référence au traité de Vitruve ou à celui de Vignola, théoriciens romain et italien.



Les contrats mentionnent toujours la couleur du matériau : incarnat rouge et blanc de la Malacasse, turquin orangé et veiné de gris, griotte grenat tacheté de blanc. Les architectes de Toulouse exigent la meilleure qualité en cherchant du marbre « beau et net », le rouge « du plus beau et vif », le turquin « pourpre et tabellé de gris ». Pour fournir les bâtiments du roi, les marbriers s'engagent à livrer des blocs « bien équarris avec cizelure au pourtour de toutes les faces bien et distinctement marquées et numérotées et gravées ». Le contrôleur général désigne les carrières idéales, « communément appelées Languedoc », pour tirer les meilleurs marbres.

Les blocs et les colonnes devront être « sans fils ny délites, sans taches blanches traversières, ny par grandes placardes et aussy exempt des parties de machefer ». On cherche à utiliser des marbres plus variés et nouveaux dans les couleurs : le « Califournie », gris d'agate de Caunes, est exigé pour orner la chapelle du Saint-Sacrement à Pézenas ⁽⁴⁰⁾.

LE CADRE DE VIE

Les habitants de Caunes et de Félines, comme ceux de Saint-Pons de Thomières, ne tiennent pas à pratiquer le métier de marbrier. Tout au plus, trouve-t-on des carriers ou des « pierriers », davantage tournés vers la maçonnerie et la construction. La tradition caunoise du marbre trouve ses origines en Italie et dans les autres provinces du royaume : sur trois siècles, en tenant compte des familles, moins d'un cinquième des maîtres et des ouvriers peut faire valoir une origine locale.

Les meilleures relations que les marbriers entretiennent proviennent du passage fréquent ou du séjour limité des entrepreneurs généraux pour le roi et des commissaires. Toutefois, au cours de cérémonies familiales, leur mariage avec des filles du pays favorise les rapports familiaux et sociaux. Les alliances nombreuses dans leur milieu professionnel les rattachent entre eux et permettent la réalisation d'ouvrages en commun. D'autres ouvriers en marbre n'ont fait que passer quelques mois ou années à Caunes et ils ont continué leur tour du royaume comme compagnons.

En raison de la poussière dégagée, leur durée de vie paraît réduite, même si un trop petit nombre d'exemples n'autorise pas de définir des constantes : dans les relevés des sépultures, on ignore souvent l'âge des décédés, traceurs ou brassiers. Valgros meurt à 35 ans, Rossi à 40, Joseph Grimes à 50.

MODESTES OU PRIVILEGIES

La longueur de la préparation qui dépend de l'importance du chantier peut durer de quinze jours à plus d'un an. Un complément financier reste prévu si les délais se trouvent réduits : les chapitres et les corporations veulent exposer les ouvrages à l'occasion de fêtes annuelles. Le versement des acomptes suit l'avancement du travail avec un certain décalage. Les entrepreneurs négligents s'exposent à des amendes

et à des frais judiciaires avant de se voir enlever le chantier. Les retables monumentaux coûtent de 1200 à 2000 livres.

La plupart des marbriers ne s'enrichissent guère avec ces paiements progressifs, dans des contrats et des baux aux enchères, souvent obtenus au rabais. Ils résistent mal aux pressions des commanditaires, à la lourdeur des droits de tirage, au contrôle tatillon des moines, des seigneurs et de l'administration royale. Cependant, certains achètent des maisons ou des terres, voire un troupeau d'ovins. Leur instruction permet qu'ils s'affirment auprès des communautés et deviennent consul ou même conseiller du roi et maire après avoir acheté une charge.

En raison de la cherté de la main d'œuvre et de la difficulté à trouver du personnel, mal payé, docile et qualifié, certains marbriers se trouvent favorisés en utilisant leurs nombreux fils, comme les Grimes et les Galinier. La répartition géographique de leurs enfants dans le Languedoc et ailleurs facilite les échanges commerciaux avec le royaume et l'Italie.

DES DYNASTIES DE MARBRIERS

LES GALINIER

Sous le nom de Galinier, sept générations de marbriers se succéderont jusqu'au XX^e siècle. Vers 1687 arrive de Viviers, dans le diocèse de Lavaur, Antoine Galinié, ouvrier en marbre, à peine âgé d'une vingtaine d'années. Il s'installe à Caunes à côté de son futur beau-frère Jacques Séguier, marbrier originaire de La Bruguière. Avec lui, en 1693, il prend en charge des chantiers comme maître marbrier, notamment pour réaliser les éléments des retables. Contrairement à Jean Baux, il travaille rarement à l'extérieur de Caunes, une fois à Carcassonne, pour une balustrade de marbre commandée par la corporation des cardeurs, en l'église Saint-Michel. Pendant ce temps, Joseph Grimes travaille sur le plateau de Sault et dans le Toulousain. Antoine Galinier meurt le 7 avril 1730, à l'âge de soixante ans.

Du premier mariage naît Jean Galinier, le 30 juin 1690, qui continue la profession paternelle : avec son père, il prend en charge la confection des devants d'autel et des crédences, pour la chapelle dédiée à la Vierge, dans l'église Notre-Dame de Marceille, en 1716. Il promet d'assurer l'apprentissage de Louis Baux que lui confie le père, marbrier, en 1722, pour apprendre « l'art et l'architecture en marbre », pendant trente mois. Il se charge de la fourniture des marbres pour le roi dans les années 1730 et se déclare tantôt ouvrier en marbre ou marbrier.

Après Jacques Fèvre, natif du diocèse de Genève, et Guillaume Gillard, de Franche-Comté, la fourniture des marbres pour le roi revient à Jean Galinier qui prend leur suite dans un contrat renouvelé par le contrôleur général et proposé par le directeur général des bâtiments du roi, Le Normant. Le traité, vérifié chaque année, tient compte de l'importance des commandes, tant en griotte qu'en incarnat. En 1748, l'acte intéresse le père et ses trois fils Jean, Paul et Bernard, qui s'engagent envers le conseiller du roi à livrer les marbres du Languedoc, bien équarris, marqués et numérotés, sous forme de blocs et de colonnes.

Devant l'importance du nombre d'enfants dans la même famille, plusieurs descendants acceptent de s'expatrier tout en restant en liaison commerciale avec leurs frères ou avec leur père : Jean Galinier, né en 1753, fait un séjour à Carrare avant de s'installer comme sculpteur à Toulouse. Jacques, né en 1760, devient marbrier à Marseille, Bernard, Félix et Joseph à Montpellier, au début du XIX^e siècle.

À Caunes, il reste Thomas, né en 1808, qui reprend la tradition familiale comme marbrier. Son atelier et celui des Gouze et des Grimes se partagent les multiples commandes des fabriciens des églises qui veulent tous un autel tombeau en marbre incarnat, une balustrade ou des marches.

Fils de Thomas, Bernard Clément Galinier, né le 20 janvier 1838, continuera la profession comme négociant marbrier dans la région. Casimir Charles, né en 1877, marbrier aussi, fonde la Société Anonyme des Marbres de Caunes, en 1912 : exploitation, préparation et négoce des marbres bruts ou préparés. Malheureusement, l'arrivée de la Première guerre mondiale, la mobilisation des jeunes et la mise en réserve des moins jeunes, la transformation des techniques vinrent à bout de l'entreprise.

LES GRIMES

Joseph Grimeau, compagnon tailleur de pierre de Tournon en Vivarais, s'installe à Caunes dans les années 1690 et son mariage sur place donne naissance à quatre fils, entre 1698 et 1709. Jusqu'au XIX^e siècle, dix-huit Grimes travaillent dans le marbre. L'illettrisme du père, devenu maître marbrier,

n'empêche pas la progression sociale de son aîné : Jean Joseph Grimes (1698-1774) entreprend des chantiers sur le plateau de Sault et dans le Toulousain : balustrades et devant d'autel. Il sait utiliser le marbre de Carrare pour réaliser des panneaux et des ornements sculptés. Son instruction et sa réputation lui permettent de devenir consul ; avec Jean Galinier, il prend en charge le fermage des droits sur les carrières et il assure la formation de quelques compagnons. Ayant réussi comme maître marbrier et détenant quelque petite fortune, il achète une charge de conseiller du roi et peut diriger les affaires communales comme maire perpétuel et second consul. Ses deux frères exercent le même métier sur place.

Joseph Grimes, émancipé par son père en 1764, travaille avec lui et complète l'ouvrage par des sculptures. Pour le maître-autel de l'abbaye de Fontfroide, il établit un devis précis des importantes réparations qu'il entreprend en 1772 : marches en marbre incarnat, autel en marbre blanc veiné d'Italie, le corps du tombeau incrusté de vert antique, les panneaux en jaune de Sienne ⁽⁴¹⁾. L'habile mélange des couleurs et la réalisation d'éléments ouvragés prouvent la qualification du sculpteur. Il ne s'agit plus d'un maître marbrier, mais d'un véritable artiste, peut-être formé à l'école italienne. Un de ses condisciples, Étienne Cauquil, montre autant de talent en installant un ensemble architectural dans le chœur de Saint-Nazaire, à Béziers ⁽⁴²⁾ ; il réserve seulement aux Italiens la sculpture des anges adoreurs. Comme lui, Joseph Grimes, à Auterive, réalise les hauts-reliefs représentant des angelots au centre et sur les angles de l'autel tombeau. Il confie à son fils Joseph, la sculpture des têtes de chérubins et du Saint-Esprit. Toutefois, l'art statuaire ne leur convient pas : en 1774, auprès du prieur de l'abbaye de Fontfroide, il s'engage à fournir trois statues destinées à des niches et « bien étudiées et bien exécutées par un habile artiste », italien certainement. La descendance Grimes se poursuit avec Joseph, chamoiseur en 1788, Jacques, scieur de marbre en 1782, et Antoine, marchand de marbre installé à Montpellier en 1785.

LES ITALIENS

À côté des sculpteurs français arrivés vers 1670, les Italiens se font plus rares et viennent à Caunes pour quelques jours afin de procéder à l'achat des marbres qu'ils mêlent au blanc de Carrare. Ils choisissent eux-mêmes les blocs les plus beaux et les plus adaptés au chantier qu'ils entreprennent : le sculpteur Francesco Mazetti, réside à Montpellier, pour la statue équestre de Louis XIV, en 1695 ; à Marseille et à Aix, en 1710 ; à Carcassonne, pour l'autel de la cathédrale Saint-Nazaire, en 1710. Depuis Montpellier, où il habite en 1754, Isidore Baratta, marchand de marbre de Massa, arrive à Caunes en 1754. Les documents signalent aussi le passage de Joseph Nelli, originaire de Carrare, maître sculpteur en 1699 ; d'Étienne Nelli, marbrier de Béziers en 1770 ⁽⁴³⁾. Pour accomplir leur contrat de travaux, les Italiens viennent en groupe : autour de la fontaine de Carcassonne, de 1754 à 1756, les entrepreneurs du chantier, Baratta père et fils, ont engagé uniquement leurs compatriotes de Massa. On trouve ainsi Annunziat Felix, Jean Baptiste Luciani, Joseph Nelli et Joseph Reggi.

Durant la deuxième moitié du XVIII^e siècle, les Italiens interviennent dans les grandes villes du Languedoc : à Pézenas, les contrats engagent les marbriers, souvent en groupe organisé. On y retrouve les ouvriers de la fontaine de Carcassonne, la famille Nelli, des isolés comme Buzzi, Mazini, Ripa ⁽⁴⁴⁾.

LA SITUATION DIFFICILE

Pour l'ensemble de la profession, devenue importante au XVIII^e siècle, de graves difficultés surgissent à Caunes, car il faut faire face à de trop nombreuses pressions : par sa politique protectionniste, l'administration royale exige une demande d'autorisation pour l'agrandissement ou l'ouverture d'une carrière. Les coûteuses procédures se multiplient de la part des commanditaires pour réclamer les sommes avancées ou des indemnités de retard. Les droits de tirage des carrières augmentent au gré de la volonté des religieux et obligent les marbriers à résister en corps ou en famille.

Déclarées biens nationaux en 1792, les carrières de l'abbaye parviennent à la caisse d'amortissement qui les vend par adjudication, le 5 juin 1807. Face aux contestations de prétendus propriétaires ou du maire qui en a fait des vacants communaux, les esprits des soumissionnaires s'échauffent : Antoine Grimes monte les enchères au triple de la valeur estimative de départ. Huit jours après, il se rend compte de l'impossibilité de payer la somme et il crée une société qui comprend la quasi-totalité des marbriers de Caunes.

Au cours de deux siècles d'intense exploitation, le Languedoc et surtout la région minervoise ont constitué un centre international important sur le plan artistique et économique, unique en raison d'une



9. Carrière de Coumiac à Cessenon.



10. Carrière de Saint-Nazaire de Ladarez.



11. Carrière de la Gargne à Saint-Pons.



12. Carrière de skiros à Saint-Pons.



13. Chœur de la cathédrale de Saint-Pons.



14. Chapiteau de Saint-Pons.



15. Tombeau Briçonnet.



16. Détail du tombeau.



17. Chœur Saint-Nazaire.

exploitation quasi-continue des marbrières de Caunes et de Félines. Les carrières ont permis la réalisation de remarquables œuvres d'art en France et en Italie. Les marbriers, puis l'administration royale ont facilité l'importation des marbres de Carrare. Les échanges entre les deux pays ont entraîné l'installation de marchands et de sculpteurs sur l'axe Caunes-Carrare, à Narbonne, à Béziers, à Montpellier, à Marseille.

¹ Que Monsieur Louis Anglade, entrepreneur passionné et mémoire fidèle d'une époque, veuille trouver ici la reconnaissance de l'auteur qui l'a souvent suivi et écouté avec grand intérêt.

² Bonnet (Jean-Louis). « *La grange d'Hauterive (V^e-XIII^e s)* », L'Espace cistercien. Comité des travaux historiques et scientifiques, Paris 1994, p.100-114.

³ A.M. Saint-Pons.

⁴ A.D. Hérault (ADH), G 158, contrat du 29 janvier 1590.

⁵ A.D. Aude (ADA), 3 E 15107.

⁶ Prix fait du 10 avril 1623, étude Montorsy. Document aimablement fourni par Jean-Denis Bergasse.

⁷ ADA, 3 E 14199, f° 92.

⁸ *Rouges du Languedoc : l'exploitation des carrières de Caunes et de Félines en Minervois (XVII^e-XVIII^e)*, Actes du Colloque international de Versailles « Marbres de Rois », mai 2003, à paraître.

⁹ Julien (Pascal). *Décor et marbre de Caunes dans la nef de Saint-Pierre de Rome*, Mélanges de l'École française de Rome, tome 106, 1994-2, p 699-716.

¹⁰ Bonnet (Jean-Louis H.). « *Des carrières aux marbriers de Caunes en Minervois (XVII^e siècle)* », Bulletin de la Société d'Études Scientifiques de l'Aude, tome XCVIII, 1998, pp. 89-102. « *De la politique royale du marbre aux carrières de Caunes et Félines en Minervois (XVIII^e siècle)* », Bulletin S.E.S.A., tome CC, 2000, pp. 53-62.

¹¹ A.M. Béziers. Saint-Nazaire, GG 158.

¹² ADA, 3 E 12303, f° 46, 47, 95, 201.

¹³ ADH, G 2488.

¹⁴ ADA, 3 E 12303, f° 125. ADH. G 2571.

¹⁵ ADA, 3 E 14764, f° 44.

¹⁶ A.D. Haute-Garonne, 3 E 5139, f° 26 et 67/1.

¹⁷ ADA, 3 E 14237, f° 112 ; 3 E 14238, f° 134 et 181 ; 3 E 1088, f° 362.

¹⁸ A.M. Caunes, GG 5. A.D. Haute-Garonne, 3 E 482, f° 93.

¹⁹ ADA, 3 E 14239, f° 25.

²⁰ ADH, G 709, en date du 12 mars 1680.

²¹ ADH, G 709, en date du 11 juillet 1689.

²² ADH, 7 H 7, en date du 14 juin 1688.

²³ ADH, G 576, bail à prix fait du 12 mai 1669.

²⁴ ADA, 3 E 8600, f° 60 ; 3 E 6103, f° 123. ADH. G 175, f° 71 ; G 564, offre et dessin du 14 juillet 1675.

²⁵ ADH, 7 H 7, convention du 25 mai 1695.

²⁶ A.M. Saint-Pons, II 7.

²⁷ Archives nationales, dossier O¹ 2067 (4).

²⁸ ADA, FF 50.

²⁹ ADA, 3 E 14282, f° 323.

³⁰ ADH, G 332, convention du 6 avril 1709.

³¹ ADH, G 332, convention du 17 janvier 1710. A.D. Aude. 3 E 14250, f° 79 ; 3 E 14255, f° 99.

³² ADH, G 332, jugements du 29 avril 1738.

³³ ADH, G 332, exploit d'huissier du 3 juin 1738.

³⁴ ADH, G 332, sommation du 22 août 1768.

³⁵ ADH, G 330, police du 5 juin 1770 et quittances de 1770 et 1771, convention du 11 juin 1770.

³⁶ ADH, G 1974, années 1778-1782.

³⁷ ADA, 3 E 14687, acte 20.

³⁸ ADHG, 3 E 5234, f° 128.

³⁹ ADA, 3 E 14239, f° 122.

⁴⁰ Renseignement fourni par Jean Nougaret.

⁴¹ ADA, H 458.

⁴² ADH, G 332.

⁴³ Bonnet (Jean-Louis). *Des peintres et des sculpteurs baroques dans le Biterrois (XVII^e-XVIII^e)*, Mémoires de la Société Archéologique, Scientifique et Littéraire de Béziers, volume VIII, neuvième série, 2003-2004, p. 70-86.

⁴⁴ Précisions de Jean Nougaret.